

COMPTE-RENDU du CHS-CT du 17 Septembre 2015

Représentants de l'Administration : M.FORTE, Mme DESLANDES, M JOUANNEAU

Secrétaire du CHS-CT : Mme MANNEVY Sylvie

Experte : Mme GUINCETRE-VERACHTEN Assistante sociale

Représentants FO-DGFIP 36 : PIRONAUD Benoît, LEGHIE Catherine, OBLIN Pierre (COUDRAIS Isabelle absente excusée).

Absents : M BOCQUILLON Jean-Pierre Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, Mme CEOLATO Jacqueline Médecin de Prévention.

La réunion s'est ouverte à 14 h 00 .

1/ Approbation du PV du 21/05/2015

Adopté à l'unanimité.

2/ Examen des conditions de mise en œuvre, au regard des conditions de travail, du projet de regroupement de la fonction hospitalière

Le Directeur a présenté la fiche relative au regroupement de la mission hospitalière au sein d'une structure préexistante sur le site de Châteauroux, à savoir la Trésorerie Municipale de Châteauroux situé au sein du CDFIP à l'horizon du 1^{er} septembre 2016. Les principales raisons sont , notamment, l'émiettement actuel de la fonction comptable entre plusieurs structures, la faible taille des équipes en charges de chaque établissement et les potentialités des départs en retraite de nos collègues.

Il est à noter que ce regroupement au chef lieu du département est dans « les tuyaux » depuis 2014, soit depuis l'annonce non officielle de la volonté de l'Agence Régionale de la Santé de regrouper sur un seul lieu décisionnel et comptable l'ensemble des établissements hospitaliers du département.

De facto, cette mesure a conduit logiquement notre Direction à s'adapter a cette (r)évolution et à relever le défi. La fiche sus-visée prévoit le transfert de l'équivalent de 7 agents à temps plein, sans autres précisions en ce qui concerne la catégorie (agents de catégorie B ou C), « prélevés » dans les 6 Trésoreries extérieures exerçant actuellement la mission, à savoir :

- les trésoreries SPL de Le Blanc, La Châtre et Issoudun et les trésoreries mixtes de Buzançais, Châtillon et Valençay.

Observation : la Direction n'est pas encore en mesure de quantifier site par site le nombre d'agents « contributaires ».

Ces agents viendront, avec les agents de la Trésorerie Municipale actuellement en charge de la mission, constituer l'effectif départemental de la mission hospitalière.

La Direction est déjà venue sur 2 sites (les trésoreries de Buzançais et de Châtillon) et viendra prochainement sur les 4 autres sites afin d'expliquer les conséquences de ce transfert de missions et de postes. A ce sujet, ceux d'entre nos collègues qui sont actuellement dans le périmètre de la mission hospitalière pourront :

soit suivre la mission sur Châteauroux en bénéficiant de la priorité due au transfert, soit conserver leur résidence administrative actuelle.

A défaut de « volontaires », la Direction n'a pas écarté la possibilité de solliciter nos collègues de la Dépense, dont le service cessera d'exister officiellement au 31/12/2015 mais qui cependant continuera de fait à exister encore quelques mois afin de finaliser les travaux initialisés avant cette date, mais avec moins de moyens humains....

Naturellement, les locaux de Municipale devront être adaptés en surface utile, et pour ce faire le Directeur envisage le déménagement du service voisin, à savoir le Pôle de Recouvrement Spécialisé , pour l'installer au

3ème étage du CDFiP dans les locaux laissés libres suite au regroupement du service de la Brigade de Contrôle et de Recherches au 1^{er} étage.

Etant effectivement une Administration à la pointe du progrès informatique, le Transfert-Restructuration-Fusion dans Hélios devrait, suivant le souhait de notre Directeur, s'effectuer en 3 vagues s'échelonnant d'avril au 1^{er} septembre, chacune de ces vagues assurant le transfert de 2 établissements à la fois. Toutefois, compte tenu de notre Direction Générale et des surprises liées à l'informatique, il pourrait éventuellement n'y avoir que 2 voire qu'une seule vague. Dans cette dernière hypothèse, il s'agirait plutôt d'un tsunami !

Face à tant d'imprécisions et du flou « artistique » enveloppant ce projet, les représentants des personnels n'ont unanimement pas voulu se prononcer lors du vote.

3/ Intervention à fin d'information des membres du comité par Mme Guincetre-Verachten, Assistante sociale

Compte tenu de sa situation privilégiée au sein de notre Administration départementale, et sur invitation de vos représentants FO DDFiP 36, Mme Guincetre-Verachten nous a fait partager le ressenti de nos collègues qu'elle a été amenée à rencontrer dans l'exercice de sa mission.

Il apparaît notamment que nos collègues ressentent un mal être au travail sous le poids lié à la surcharge de travail et des nombreuses évolutions des applications informatiques, et plus généralement d'un sentiment de frustration dû à une perte de la qualité de leur travail. Les différents indicateurs, objectifs et priorités imposés par l'Administration Générale n'étant pas innocents à ce sentiment.

Ce à quoi le Directeur a répondu que notre Administration avait toujours su s'adapter aux évolutions et saurait bien le faire dans l'avenir.

4/ Examen des conséquences du retour des agents de l'OPHAC dans les locaux de la trésorerie de Châteauroux Municipale :

Suite à la décision prise de rapatrier notre collègue restant à l'antenne de l'OPHAC dans le giron de la trésorerie de Châteauroux municipale à compter du 1^{er} octobre 2015, les représentants des personnels ont émis de très sérieuses réserves sur les conséquences directes et indirectes liées à cette décision.

En effet, pas moins de 400 paiements interviennent chaque mois en numéraire et 250 par carte bleue, soit une hausse de la fréquentation non négligeable de 650 « visiteurs » mensuels, de surcroît ciblée sur quelques jours seulement. Ce « surplus » d'accueil physique devant être géré par nos collègues de l'accueil primaire et venant se mêler au public habituel, et au public reçu lors des grandes échéances (Taxe d'Habitation, campagne et paiement de l'Impôt sur le Revenu, etc).

La Direction a prévu différentes solutions, même si aucune n'est définitivement arrêtée pour l'instant en attendant les avis qui devront être formulés par le groupe de travail accueil prévu le 29 de ce mois.

A titre d'exemple, la Direction envisage de mettre en place très prochainement un gestionnaire de file d'attente en libre service comme réponse (?) à la détérioration prévisible de la gestion et de l'orientation des flux des usagers. Cette fois encore, devant autant d'inconnues dans l'équation à résoudre, les représentants des personnels n'ont pas voulu émettre d'avis lors du vote.

5/ Evénements intervenus depuis la précédente réunion du 21 mai dernier :

Les représentants des personnels ont examinés en séance les différents événements intervenus depuis, et révélés notamment par la transmission des fiches de signalements établies lors d'incidents intervenus avec des usagers et de s'assurer de la réponse apportée par la Direction et de sa pertinence.

6/ Actualisation du programme d'impulsion :

Lors de cette séance, les derniers arbitrages ont été effectués afin d'utiliser (au mieux) les derniers euros de notre dotation annuelle de crédits 2015.

Pour information, les travaux d'installation de l'escalier de secours métallique au CDFiP d'Argenton sur Creuse débiteront au cours de la 1^{er} quinzaine d'Octobre.

7/ Questions diverses :

Suite à une demande d'un représentant, la Direction fera connaître sur le site ulysse 36 :

- la date du prochain CHS-CT,

- une date (limite) pour servir le Registre Santé et sécurité au Travail afin d'assurer la remontée des demandes et leur examen par les services de la Direction.

Nous avons appris la mise en place d'un nouveau système de collecte/transfert des chèques vers la Banque de France, a priori plus sécurisant pour nos collègues du site de Châteauroux.

Fin de la séance : 18 h 25.

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**
Centre des Finances Publiques de Buzançais
9 avenue de la République
36500 BUZANCAIS
Tél : 02.54.84.24.25 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr
Notre site internet local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>